Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 112 (1976)

Heft: 34

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

34

Montreux, le 5 novembre 1976

éducateur

1172

Organe hebdomadaire
de la Société pédagogique
de la Suisse romande

et bulletin corporatif

Dans ce numéro :

Congrès SPJ
p. 817

Photo André Erbeau

7e pèlerinage biblique, sous la conduite du pasteur Duvernoy de Jérusalem

Tout le pays d'Israël

y compris Eilat, la traversée du Sinaï jusqu'à Sharm el Sheik sur la mer Rouge

Du 25 décembre 1976 au 5 janvier 1977

Prix forfaitaire : Fr. 1800.—

ITINÉRAIRE ET INSCRIPTIONS :

Agence de voyages RAPTIM S.A.
19, boulevard de Grancy
1006 **Lausanne**
Tél. (021) 27 49 27

Collection « CE QUE DIT LA NATURE » HATIER

Après le grand succès de

DANS LE PRÉ — SUR LES RIVAGES

Voici

DANS LE BOIS

Cet ouvrage, richement illustré, apporte une somme considérable d'informations sur le milieu naturel des bois : arbres, plantes, insectes, oiseaux, mammifères...

En outre, il suggère des activités créatrices qui enchanteront les enfants.

Ce manuel sera très apprécié lors de leçons de sciences naturelles ou d'activités d'éveil.

EN VENTE EN LIBRAIRIE ET CHEZ

didax

AV. J.-J. MERCIER 7
1003 LAUSANNE
✆ 021/23 48 15

BON DE COMMANDE

NOM : ..... PRÉNOM : .....

RUE : ..... LOCALITÉ : .....

..... ex. DANS LES BOIS à Fr. 30.90
..... ex. SUR LES RIVAGES à Fr. 31.10
..... ex. DANS LE PRÉ à Fr. 30.10

+ Fr. 1.50 de frais de port et d'emballage.

Pelikano

le stylo d'écolier qui a largement fait ses preuves avec 2 perfectionnements importants*

** La forme nouvelle de sa partie avant, dite encoche «belle écriture».*

Dans cette encoche, l'index tient bien en place. Il ne peut plus glisser sur la plume. Finis donc les doigts barbouillés d'encre. Les écoliers tiennent ce stylo en souplesse et avec assurance, sans crispation.

** Le nouveau Pelikano existe désormais en version spéciale pour gauchers.*

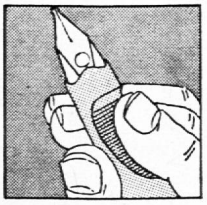

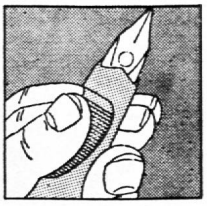

Les modèles spéciaux pour gauchers ont une encoche «belle écriture» déportée sur la gauche et la plume spéciale «L». Plus de 10% des enfants en Suisse sont gauchers pour lesquels les nouveaux modèles spéciaux du Pelikano représentent une aide précieuse.

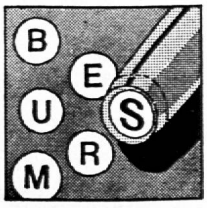

Encore un petit détail du nouveau Pelikano: Plus de confusions en classe grâce aux vignettes-initiales dans l'extrémité du corps.

Sommaire

ÉDITORIAL
La tentation du cantonalisme 807

COMITÉ CENTRAL
La chronique du groupe SPR 808
Education préscolaire 808
Semaine de Trogen 809
Session du Sonnenberg 809
Les langues vivantes en primaire 809

VAUD
Organisation SPV 810
AVEPS 811

GENÈVE
Tribune libre 812
Jeunesse et Economie, suite ! 813
A propos d'énergie nucléaire 814

NEUCHÂTEL
Participation IV 815
Et zut pour l'enseignant 815
Paul Grandjean 816
Exposition 816

JURA
Spécial Congrès 817
Le système 819
Centre de perfectionnement 819
Le journal de Toto 820
J'ai retenu de mes lectures 820
Cours de ski 820

FRIBOURG
La future loi scolaire 821
Les congés scolaires 822
Assemblée des délégués 822

VALAIS
La note 823

DIVERS
Service de placements 823

éducateur

Rédacteurs responsables :
Bulletin corporatif (numéros pairs) : François BOURQUIN, case postale 445, 2001 Neuchâtel.
Educateur (numéros impairs) : Jean-Claude BADOUX, En Collonges, 1093 La Conversion-sur-Lutry.
Comité de rédaction (numéros impairs) :
Lisette Badoux, ch. des Cèdres 9, 1004 Lausanne.
René Blind, 1605 Chexbres.
Henri Porchet, 1166 Perroy.
Administration, abonnements et annonces : IMPRIMERIE CORBAZ S.A., 1820 Montreux, av. des Planches 22, tél. (021) 62 47 62. Chèques postaux 18 - 3 79.
Prix de l'abonnement annuel :
Suisse Fr. 35.— ; étranger Fr. 45.—.

Éditorial

La tentation du cantonalisme

Depuis une dizaine d'années, nous nous efforçons de construire une SPR efficace. Qu'on se souvienne du rapport sur les structures, de l'admission des sections de Fribourg et du Valais qui ont donné à notre association sa vraie dimension romande, de la révision des statuts et plus récemment du travail de la commission orientation nouvelle et de celle étudiant les possibilités de créer un poste permanent de président ou de secrétaire.

En dix ans, que de chemin parcouru, que d'énergie dépensée avec, en toile de fond, la réalisation de l'école romande et le dépôt, sur l'autel de la coordination, ce 15 décembre 1972, du plan d'études des quatre premières années !

Or, depuis quelque temps, il m'apparaît — il nous apparaît à quelques-uns, devrais-je préciser, qui avons peut-être la possibilité, parce que dégagés d'exigences purement cantonales, de tenter de penser d'abord romand — que le mouvement de ces dix dernières années se ralentit à l'image d'un pendule arrivé à bout de course...

Plusieurs facteurs peuvent expliquer ce phénomène : l'introduction des nouveaux programmes exige un effort important des enseignants, le passage au niveau secondaire s'avère plus difficile faute de structures communes aux différents cantons, la récession qui frappe la majorité de nos cantons ralentit la progression souhaitée, faute de moyens, la pléthore ou la menace de pléthore créent un climat tendu. Toutes ces difficultés sont ressenties en priorité au niveau cantonal ; conséquence, un repli sur soi-même.

Du côté officiel, on n'échappe pas à cette tendance : les synthèses nées de l'enthousiasme deviennent rapidement des compromis difficilement négociés.

Et pourtant, le travail est loin d'être achevé. Les programmes primaires doivent être revus sur la base des évaluations très sérieuses menées actuellement, les moyens d'enseignement doivent être corrigés voire pour certains encore créés, la coordination secondaire doit être soutenue. Plus généralement, des efforts importants nous attendent dans les domaines de la télévision scolaire, de l'éducation permanente, de la langue II, des conditions de travail, des effectifs de classes. J'en oublie et des meilleurs.

La réussite des enseignants dans ces différents secteurs passe nécessairement par la cohésion, la solidarité, la conscience commune des difficultés et la volonté de les résoudre ensemble.

Qui n'avance plus recule !

F. Bourquin.

LA CHRONIQUE DU GROUPE DE RÉFLEXION SPR

Histoire de piscine

Il pleure, ou plutôt il résiste vaillamment à l'assaut des larmes. Il a sept ans. Il vient de vivre, avec sa classe, sa première heure de piscine.

Il pleure. Il grelotte. Son désarroi fait peine à voir. Désespérément, ses yeux cherchent encore un réconfort auprès de sa maîtresse. Seule Carole, à l'autre bout de l'alignement d'élèves semble aussi perdue que lui. Le soir, il dira pour la première fois détester l'école.

Il se réjouissait pourtant. Il s'était fait une fête d'aller acheter lui-même son bonnet ; il l'avait choisi minutieusement, noir et blanc. Il avait fini par croire à-la-chance-qu'il-avait-de-pouvoir-aller-dans-cette-si-belle-piscine-avec-sa-classe.

En même temps que ses larmes il ravale son amertume. Première leçon : elle aurait pu être son tout premier contact avec un plan d'eau.

La maîtresse de natation lui a demandé de faire le crocodile, la grenouille ; il a bien aimé. D'autres exercices ont suivi, il ne se souvient plus exactement lesquels. Il a fait preuve de bonne volonté ; il a essayé de surmonter la peur qui progressivement l'envahissait. A chaque aller, à chaque retour du rang docile des élèves, la difficulté lui paraît plus insurmontable.

Première leçon : elle s'achève, après trente minutes d'exercices, par l'épreuve ultime : mettre la tête sous l'eau. Il a sept ans ; il n'est peut-être jamais allé à la piscine auparavant...

On peut, bien sûr, déplorer les performances plus que modestes des sportifs suisses sur le plan international. Quant à nous, disons-le tout net, nous ne nous sentons nullement gênés, diminués, humiliés par les contreperformances de nos compatriotes, pas plus d'ailleurs que nous ne nous sentons revalorisés par la médaille d'or d'une écuyère bernoise.

Le sport de compétition dans son orientation actuelle n'est pas sans influencer l'école ; autrefois, c'était la perspective de l'école de recrues qui donnait le ton en matière de gymnastique ; aujourd'hui c'est une certaine conception du sport qui risque bien de marquer l'éducation physique, de la détourner de ses objectifs premiers.

Après les récents Jeux Olympiques et les échecs des Suisses largement mis en évidence par la presse, les commentateurs « compétents » réclamaient avec une remarquable unanimité des mesures urgentes, notamment le dépistage dès l'âge scolaire des élèves doués et le développement du sport à l'école.

Ben voyons !

Il a sept ans. Il est en deuxième année. Il vient de vivre sa première leçon.

Il est le premier des rejetés ; il y en aura d'autres. Lorsqu'ils auront dix ans, ils seront prêts, du moins deux ou trois d'entre eux, à accéder aux entraînements forcés et aux épreuves de sélection.

Mens sana in corpore sano.

Aurons-nous contribué ainsi à améliorer la santé de nos élèves ? Seront-ils mieux équilibrés ? Se sentiront-ils mieux dans leur peau ?

Premières leçons. Nous les aurions, nous, laissé jouer, prendre contact avec l'eau très librement.

Nous aurions été très, très contents si nous avions pu nous dire : **tous** ont envie de retourner à la piscine, tous commencent à aimer l'eau.

Bertrand de la Bielle.

COMMISSION D'EXAMENS DU FICHIER « ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE »

Position de la SPR

1. Considérations générales

La SPR accepte l'entrée en matière assortie des conditions suivantes :

a) Les concepts, idées, exercices développés dans ce document ne sont que des SUGGESTIONS provisoires.

b) Le fichier n'a aucun caractère définitif, obligatoire et impératif.

c) Il ne doit en aucun cas être considéré en tant que méthodologie.

d) Il doit donner lieu dès maintenant à un large mouvement de recherche et d'échanges sur le plan romand car la SPR ne peut accepter ce document dans sa forme actuelle.

2. Propositions critiques

Pour l'heure, la SPR fait les propositions suivantes :

a) L'âge des enfants fréquentant l'école enfantine en Romandie s'étalant entre 3 ans, 10 mois et 6 ans, 9 mois, il est important de noter, dans chaque cahier, à quel âge est destinée telle ou telle activité.

b) Tous les documents proposant des exercices sont jugés trop difficiles, trop élaborés, trop cloisonnés. Il est donc nécessaire de suggérer des activités moins cloisonnées, des adaptations plus globales du plan d'études.

c) La coordination entre l'enseignement préscolaire et l'enseignement primaire doit être mieux établie.

3. Activités créatrices

Il faut favoriser la découverte, l'imagination des enfants avant toute imposition de techniques.

4. Education physique

Les exercices aux engins sont jugés dangereux ; si certains d'entre eux étaient maintenus, il faudrait mentionner les mesures de protection nécessaires. Par ailleurs, il est à signaler que, dans certains cantons, l'utilisation des salles de gymnastique n'est pas prévue pour l'enseignement enfantin. Le manuel fédéral en préparation devrait pouvoir assurer une référence intéressante.

5. Education musicale

Ce document est trop compliqué et formel. Il faudrait favoriser la création et la rythmique.

6. Education du sens social

Il serait préférable de présenter cette partie en introduction, mais sans le titre donné. Par ailleurs, il semble que dans ce document, on préconise l'application avant la découverte de situations par l'enfant.

Conclusion

Il faut dissiper le sentiment que ces documents pallient un manque de formation et de matériel. Ils doivent être considérablement « élagués » afin de ne pas passer pour des « cahiers de recettes ».

Semaine pédagogique 1977

La 24e Semaine pédagogique internationale aura lieu à Trogen, au Village Pestalozzi, du 17 au 23 juillet 1977. Il y sera question entre autres de l'étude psychologique des conflits — enfants, parents, enseignants — et du rôle du théâtre comme moyen d'introspection. Le programme complet sera communiqué prochainement.

A. P.

Sessions internationales au Centre du Sonnenberg (Allemagne)

La liste des sessions et stages de 1977 vient de nous parvenir. Elles durent 8 à 10 jours et sont consacrées à l'étude de problèmes pédagogiques et économiques : droits de l'homme et dignité de la personne, systèmes sociaux à l'épreuve, civilisation et culture dans la société industrielle, apprentissage de la vie sociale à l'école maternelle, etc. La brochure contenant la liste des stages et les conditions est envoyée sur demande.

A. P.

Les langues vivantes dans l'enseignement primaire

Symposium organisé par le Comité de l'enseignement général et technique du Conseil de l'Europe — HOLTE (Copenhague) 20-25 septembre 1976

But du stage

— Examiner les résultats des plus récentes recherches et des expériences nationales dans le domaine de l'enseignement précoce d'une langue vivante ;

— adresser un projet de recommandation au CCC sur le thème du symposium.

Déroulement

La discussion des récents résultats de certaines recherches en la matière entreprises en Grande-Bretagne notamment, ont grandement influé sur le déroulement du symposium.

En 1973, un colloque semblable, réuni à Wiesbaden, avait recommandé l'introduction précoce de l'enseignement d'une langue vivante. Or, les conclusions des recherches soumises à l'examen des experts à Holte, contredisaient dans une certaine mesure les recommandations de Wiesbaden.

Après des discussions assez vives, les participants au symposium de Holte n'ont pas retenu pour valables les résultats de recherches qui ne semblaient pas respecter les éléments « des conditions de succès » tels qu'ils avaient été définis lors de symposia antérieurs. Le symposium a, sur ce point, précisé la position des experts en recommandant que « les rapports sur des recherches empiriques comportent, outre des détails statistiques, des renseignements sur les conditions d'enseignement dans les classes de démarrage précoce et les groupes témoins tels que :

a) les objectifs ;

b) les moyens de réalisation de ces objectifs ;

c) l'organisation, c'est-à-dire la répartition des heures d'enseignement, l'importance des effectifs et les conditions assurant la continuité.

L'examen des mesures à prendre pour assurer une introduction harmonieuse d'une langue seconde a permis au représentant de la CMOPE de « placer » la plupart des résolutions adoptées par la FIAI à Edimbourg. L'intérêt que les experts ont marqué pour la position des organisations d'enseignants renforce encore l'idée que la CMOPE trouve un terrain particulièrement favorable auprès du CCC. Les préoccupations des enseignants se retrouvent ainsi dans les extraits de recommandation suivants :

Le symposium recommande que l'on accorde une attention particulière aux conditions suivantes de succès en matière d'enseignement précoce des langues vivantes :

a) la formation linguistique et pédagogique des maîtres, nécessairement complémentaires, l'entretien et le développement de cette double compétence par l'organisation de stages réguliers dans le cadre d'une formation continue ;

b) l'évaluation continue et de fréquence régulière permettant d'établir des bilans et les mises au point nécessaires à l'accroissement de l'efficacité de l'enseignement ;

c) le problème des échanges permanents d'information portant sur les expériences pilotes et sur les recherches en cours dans différents pays.

Le symposium considère enfin que des difficultés insurmontables risquent d'apparaître dans le domaine de l'enseignement précoce d'une langue vivante si d'emblée un minimum indispensable de moyens — matériels, technologiques, financiers — ne sont pas garantis.

Considérant que dans la plupart des pays l'enseignement précoce des langues vivantes se fait sans tenir compte des différences d'aptitude, le symposium recommande que l'on prenne les mesures suivantes pour réduire les difficultés causées par ces mêmes différences :

a) la réduction raisonnable des effectifs d'élèves ;

b) un enseignement plus différencié et plus individualisé ;

c) une pédagogie de soutien ;

d) des groupes de niveau aussi homogènes que possible, à condition que, quel que soit le rythme de la progression, l'objectif à atteindre soit le même pour tous les élèves, compte tenu des situations propres à chaque pays.

Bien entendu, l'ensemble des recommandations du symposium de Holte sera transmis à la CMOPE et à la FIAI dès que le rapport final nous sera parvenu.

Au sujet des nouveautés, nous signalerons la conférence du Dr Van Ek (NL) qui découvre des perspectives intéressantes concernant la définition de « niveaux-seuils » dans l'apprentissage de diverses langues. Ce concept de niveau-seuil permet d'établir quel matériau linguistique doit être à disposition pour être capable de **survivre** en milieu étranger avec des locuteurs étrangers et assurer des objectifs de communication générale. C'est une sorte de répertoire de situations spécifiques simples. (Dire qui on est, trouver son chemin, etc.).

Conclusions

L'intérêt scientifique du symposium de Holte a été à notre sens indiscutable ; la participation de la CMOPE à de telles manifestations est d'une importance non moins incontestable. Les délégués des pays membres du CCC sont souvent assez éloignés de la pratique de l'enseignement et peu au courant des aspirations des enseignants. Sans mettre en doute une seconde la compétence et l'honnêteté de ces experts, il est urgent de confronter la théorie à la pratique. La CMOPE doit jouer ce rôle si elle tient à servir ses membres. La FIAI nous semble particulièrement qualifiée pour suivre de près l'évolution du problème pédagogique particulier qu'est l'enseignement précoce d'une langue vivante.

J.-J. Maspéro.

Vaud

Organisation SPV

Comité cantonal SPV

Présidence : A. Künzi.

Vice-présidence, réforme, école romande et activités pédagogiques : F. Reymond.

Bulletin et information : H. Gilliard.

Procès-verbaux et fonds de prévoyance : M. Braissant.

Congrès, activités corporatives et formation continue : M. Schafroth.

Secrétariat général SPV : P. Nicod, Allinges 2, 1006 **Lausanne**. Tél. 021/27 65 59.

Adresse et répartition des sections

Associations Orbe, Yverdon, Grandson :

M. Alain KÜNZI, Abbaye 23, 1350 **Orbe**. Tél. 024/41 24 04.

Lausanne, La Vallée, Ste-Croix, Vevey :

M. François REYMOND, ch. des Grands-Champs 5, 1033 **Cheseaux**. Tél. 021/91 17 43.

Aubonne, Avenches-Payerne, Nyon, Rolle :

Mme Hélène GILLIARD, route du Reposoir 3, 1260 **Nyon**. Tél. 022/61 59 38.

Cossonay, Morges, Moudon, Echallens :

Mme Madeleine BRAISSANT, rue Voltaire 8, 1006 **Lausanne**. Tél. (021) 26 96 69.

Aigle, Lavaux, Pays d'Enhaut, Oron :

Mlle Monique SCHAFROTH, 13, Praz-Bérard, 1844 **Villeneuve**. Tél. 021/60 12 09.

AVMES :

M. Paul NICOD, secrétaire général SPV, Grand-Vennes 31, 1010 **Lausanne**. Tél. 021/32 18 48.

Présidents des sections SPV

Aigle : CATTIN Jean-Pierre, 1865 **Les Diablerets**.

Aubonne : CLAUDE Michel, 1145 **Bière**. Tél. 022/77 54 53.

Cossonay : SHEPPARD Jean-Claude, 1349 **Eclépens**. Tél. 021/87 76 93.

Echallens : BERNHARD Raymond, pl. du Château, 1040 **Echallens**. Tél. 021/81 20 14.

Grandson : PERDRIX René, 1411 **Giez**. Tél. 024/24 28 29.

* Ste-Croix : JACCARD Raymond, route du Jura 31, 1450 **Sainte-Croix**. Tél. 024/61 32 73.

Lausanne : OESCH Roland, Roche 18, 1020 **Renens**. Tél. 021/25 20 49.

La Vallée : PIGUET Georges, Grand-Rue 54, 1347 **Le Sentier**. Tél. 021/85 57 23.

Lavaux : ROUGE Lisette, Indépendance 4, 1096 **Cully**. Tél. 021/99 12 32.

Morges : TREHAN Pierre-François, En Lande, 1141 **Yens**. Tél. 021/77 12 42.

Moudon : MARTIN Philippe, 1099 **St-Cierges**. Tél. 021/95 63 51.

Nyon : BIGNENS Liliane, 1295 **Mies**. Tél. 022/55 17 80.

Orbe : GAUDARD Michel, 1349 **Romainmôtier**. Tél. 024/53 14 79.

Oron : MONNIER Jean, route de Châtillens, 1672 **Oron-la-Ville**. Tél. (021) 93 74 58.

Payerne/Avenches : BIGLER Ernest, 1523 **Granges-Marnand**. Tél. 037/64 12 87.

Pays d'Enhaut : CHRISTIN John, La Pervenche, 1831 **L'Etivaz**. Tél. 029/4 76 63.

Rolle : GNAEGI Jean-Robert, ch. du Lac, 1181 **Mont-sur-Rolle**. Tél. (021) 75 26 80.

Vevey : BERNEY Michel, av. Rolliez 12, 1800 **Vevey**. Tél. 021/54 58 20.

Yverdon : SCHAFROTH Claudine, Maison-Rouge 4, 1400 **Yverdon**. Tél. 024/21 66 40.

* Cotisations locales non encaissées par la SPV.

Association de la SPV

Association vaudoise des maîtresses de travaux à l'aiguille :

Mlle Renée Leresche, Grottes 10, 1337 **Vallorbe**. Tél. 021/83 13 20.

Association vaudoise des maîtresses de l'enseignement ménager :

Mme Madeleine Greppin, La Gayoude, 1807 **Blonay**. Tél. 021/53 22 48.

Association des maîtresses enfantines et semi-enfantines vaudoises :

Mme Françoise Paillard, ch. de la Batelière 8, 1007 **Lausanne**. Tél. 021/26 17 54.

Association des maîtres de classes de développement (AVMD) :

M. Philippe Antonietti, Gare 29, 1337 **Vallorbe**. Tél. 021/83 12 23.

Association vaudoise des maîtres de classes OP et TM :

M. Paul Walter, Impasse de Pierrefleur 6, 1530 **Payerne**. Tél. 037/61 33 60.

Association vaudoise des maîtres de dessin :

Mme Micheline Felix, Stade 4, 1007 **Lausanne**. Tél. 021/26 97 99.

Association vaudoise d'éducation physique scolaire (AVEPS) :

M. André Bachmann, Mouettes 8, 1007 **Lausanne**. Tél. 021/26 77 28.

Association vaudoise des maîtres des classes supérieures :

M. William Campiche, 1148 **L'Isle**. Tél. 021/87 52 12.

Société vaudoise de travail manuel (SVTM) :

M. Jean Guillod, Montblesson, 1000 Lausanne 27. Tél. 021/32 71 51.

Association vaudoise des maîtres de classes à options :

M. Raymond Darioli, rue du Centre 60, 1025 **St-Sulpice**. Tél. 021/35 67 30.

Association vaudoise des maîtres de l'enseignement spécialisé (AVMES) :

M. Georges-André Sumi, Pierrefleur 52 A, 1004 **Lausanne**. Tél. 021/36 07 86.

Congrès cantonal

Composition du bureau :

Président : Jean-Claude SHEPPARD, 1349 **Eclépens.** Tél. 021/87 76 93.

Vice-présidente : Elsy SCHMITTLER, Sorbiers 12, 1012 **Lausanne.** Tél. 021/28 02 28.

Secrétaire : Claudine SCHAFROTH, Maison-Rouge 4, 1400 **Yverdon**. Tél. 024/21 66 40.

Scrutateurs : Hélène STRIBERNI, route d'Arvel 12, 1844 **Villeneuve**. Tél. 021/60 18 80 ; Pierre-André GLAUSER, rue de la Tour, 1867 **Salaz-Ollon**. Tél. 025/7 38 64.

Assemblée des délégués

Composition du bureau :

Président : Michel GAUDARD, 1349 **Romainmôtier.** Tél. 024/53 14 79.

Secrétaire : Raymond BERNHARD, place du Château, 1040 Echallens. Tél. 021/81 20 14.

Scrutateur : André PANCHAUD, ch. Pernessy, 1052 **Le Mont-sur-Lausanne**. Tél. 021/32 71 97.

AVEPS

Programme hiver 1976/1977

Cours	Lieu, date	Directeur du cours Organisateur
1. Ski, 1re neige	Bretaye 4 et 5.12.1976	Jacques Montangero, Dents-du-Midi, 1860 **Aigle**
2. Ski. Compétition Coupe AVEPS/OEPJ Pour les maîtres	La Vallée 26.1.1977	Nordique : P.-A. Reymond, route Neuve 14, 1347 **Le Sentier** Alpin : P. Rheiner, Bochat 24, 1093 **La Conversion**
3. Ski. Course de fond scolaire	La Vallée 29.1.1977	R. Künzi, Grand-Rue 78, 1347 **Le Sentier**
4. **Rappel** Ski alpin. Perfectionnement	Les Diablerets 7, 8, 9.1.1977	Centre de perfectionnement P. Blanchet
5. **Rappel** Ski alpin et nordique	Formation et perfectionnement	Office J+S, rue de la Barre 8, **Lausanne**
6. Hockey sur glace	Tournoi AVEPS Yverdon, mars	Daniel Jan, Coteau 9, 1400 **Yverdon**
7. Ski station	Saint-Moritz 3 - 9.4.1977	Pierre Rheiner, Bochat 24, **La Conversion**
8. Ski station	Zermatt 3 - 8.4.1977	P.-A. Bichsel, 1041 **Bretigny-sur-Morrens**
9. Ski station	Val-d'Isère	Supprimé cette année
10. Haute-route	3 - 9.4.1977	Michel Bersier, Montolivet 26, **Lausanne**
11. Ski « acrobatique » Initiation au ballet	15 - 16.1.1977	A désigner
12. Ski randonnée Jura	La Vallée 20.3.1977	P.-A. Reymond, Route-Neuve, 1347 **Le Sentier**

L'annonce détaillée paraîtra dans « Educateur » et « AVEPS Contact ».

Tous renseignements et formules d'inscription auprès des organisateurs.

Première neige

Ski - mise en condition. AVEPS.

L'AVEPS organise à Bretaye un week-end à ski les 4 et 5 décembre 1976. Ce cours a pour but une revision de la technique, une préparation de vos muscles et de votre matériel. Il est ouvert à **tous** les membres du corps enseignant primaire et secondaire. Qu'on se le dise ! **Coût** tout compris (pension, libre parcours dès Villars) :

membres AVEPS Fr. 55.— ;
non membres Fr. 60.—.

Renseignements et inscriptions : Jacques Montangero, 41, ch. des Dents-du-Midi, 1860 **Aigle**. Tél. (025) 2 25 89.

Ski de printemps 1977

Saint-Moritz

L'AVEPS vous propose :

— 7 jours à Saint-Moritz (du 3 au 9 avril 1977) avec logement et pension complète à l'Hôtel La Margna (1re catégorie).

— Ski avec instructeurs ou en libre sur les pistes de l'Engadine.

— Abonnement général valable sur tous les moyens de transport de l'Engadine (train, bus, téléphériques, téléskis de la vallée qui mènent aux endroits prestigieux : Corviglia, Piz Nair, Silvaplana, Corvatsch, Diavolezza, etc.).

— Forfait complet Fr. 445.— (pas d'augmentation depuis 1974).

— Renseignements et formulaire d'inscription à demander à Pierre Rheiner, Côtes de Bochat 24, 1093 **La Conversion**.

Zermatt

Du 3 au 8 avril 1977.

Marche à suivre pour l'inscription :
— demander par écrit un formulaire d'inscription à l'organisateur.

— Le lire attentivement, le remplir précisément et le renvoyer dès que possible à l'organisateur.

— **Important.** L'envoi du bulletin d'inscription et de la photographie vous inscrit définitivement au cours.

— Le paiement de la finance d'inscription peut s'effectuer jusqu'au **26 février 1977** et ceci uniquement au moyen du bulletin de versement joint à la circulaire (pas de mandat, s.v.p.).

— Jusqu'à Noël priorité est accordée aux membres de l'AVEPS. Mais la possibilité très large (environ 130 places) autorise tous les membres amis et connaissances à s'inscrire. L'ordre d'arrivée des inscriptions en ce qui les concerne, est déterminant. Dès Noël, plus de priorité. Vous faciliterez ma tâche en vous inscrivant le plus rapidement possible. Les formulaires d'inscription ne vous parviendront que dans le courant de novembre.

L'organisateur : Pierre-André Bichsel, 1041 Bretigny-sur-Morrens.

Haute-route 1977

Dates : du 3 avril au 9 avril 1977.

Itinéraire : Chamonix - Zermatt (ou Verbier - Saas-Fee).

Prix : tout compris environ Fr. 450.— (réduction pour membre CAS, environ Fr. 60.—).

Inscriptions : à envoyer par écrit, jusqu'au 30 novembre 1976, à Michel Bersier, Montolivet 26, 1006 **Lausanne**.

Conditions : être bon skieur et bien entraîné. Participer à la course de préparation qui aura lieu un dimanche de mars avec notre guide.

Remarque : si les inscriptions sont trop nombreuses, les membres AVEPS seront prioritaires.

M. Bersier.

Rédatrice de la rubrique vaudoise : Mme Hélène GILLIARD, Ecole des Fossés, 1197 **Prangins.** Tél. (022) 61 59 38.

Genève

Tribune libre

Le temps des Winkelrieds et des Donquichottes...

En 1974, nous avons défini des perspectives nouvelles pour notre école (voir rapport SPR, « L'école : perspectives nouvelles »). Nous avons préparé une étude que les enseignants enfantins et primaires de Suisse romande ont discutée, puis acceptée. Qu'en est-il aujourd'hui ?

Tout a été dit, tout a été écrit sur une école meilleure, plus adaptée aux possibilités des maîtres et aux besoins des élèves. Les idées sont là et, si l'on n'y prête pas attention, ce rapport pourrait tomber dans l'oubli le plus profond, quitte à être repris, après plusieurs décennies, par des auteurs qui croiront innover (voir, au sujet des récompenses scolaires, « Educateur » N° 30 : « Des propositions intéressantes » de 1929 !). Il est relativement facile de s'entendre sur les buts que devrait viser notre institution scolaire ; il est beaucoup plus difficile, par contre, de trouver dans la réalité de chaque jour, des modalités pratiques qui permettraient d'atteindre ces buts. Les habitudes, la routine, la crainte d'être critiqué, la hantise des règlements et des contrôles paralysent souvent nos activités. Ceux qui sortent des sentiers battus font très vite figure de Winkelrieds et pourtant il existe maintes possibilités de tirer notre école sur des voies nouvelles, elles sont à notre portée, mais inutilisées, ignorées.

C'est probablement en nous, enseignants et administrateurs, que se trouvent souvent les premiers obstacles à un changement de notre école.

Qu'on ne se leurre pas, les nouveaux plans d'études n'ont provoqué, ces dernières années, que de vagues changements dans la structure de notre institution. Ce ne sont ni les mathématiques modernes, ni la grammaire structurale, ni le programme de ceci ou de cela qui permettront des changements profonds. Ces nouveautés ne sont certes pas à négliger, mais il s'agit de les considérer pour ce qu'elles sont : nuances de tons dans une même couleur. Qu'a-t-on fait réellement pour que chacun de nos élèves développe mieux sa personnalité ? Qu'a-t-on changé pour faire de chacun d'eux un être plus responsable, préparé à vivre une vie indépendante et enrichissante mieux à l'abri des tentations du jour et de tous les plaisirs factices que nous font miroiter la plupart des publicistes et des économistes illuminés ? Qu'a-t-on fait ? — Au diable les programmes traditionnels et leur stock de connaissances plus ou moins indispensables ; au diable le système actuel des notes qui crée la sélection et qui prépare l'enfant, jour après jour et dès son plus jeune âge, à prendre conscience qu'il est fort et qu'il dominera, ou qu'il est faible et qu'il subira ; au diable, les cours de rattrapage, les heures et les devoirs supplémentaires, les cours particuliers pour les moins doués ! C'est dans le temps scolaire normal qu'il faudra peu à peu, avec des effectifs plus faibles et des appuis * peut-être, nous intéresser à chaque enfant et consacrer plus de temps à celui que la nature n'a pas favorisé, à celui dont les parents ne s'occupent pas, à celui qui n'a pas de mère, pas de père, à celui qui n'a pas de mémoire, à celui qui ne comprend pas...

Les problèmes qui aujourd'hui mettent petit à petit notre civilisation en péril : drogue, violence, chantages, proviennent avant tout des insatisfaits, des inadaptés. Et nous restons sourds à l'appel de ceux qui nous mettent en garde (dans 50 ans, selon certaines études, le 40 % des gens auront passé une fois ou l'autre devant les tribunaux pénaux si rien de fondamental n'intervient). Nous restons sourds aux problèmes causés par la drogue qui semble avoir fait son apparition dans les cycles d'orientation (« La Suisse » du 17 octobre 1976). Nous restons sourds aux problèmes de l'enfant que nous notons, que nous punissons... Multiplions les services spécialisés, développons le service médicopédagogique, agrandissons les cliniques, les prisons ! et après ?

Si nous nous soumettons inconditionnellement aux habitudes et aux règles, si nous voulons à tout prix faire entrer le plus grand nombre d'enfants dans le cadre scolaire actuel, reproduisant ainsi la société que nous connaissons, si nous refusons de reconsidérer notre institution scolaire, alors oui, nous préparons la fin

* Ces appuis pourraient se traduire par l'aide d'un second enseignant dans la classe, à certains moments de la journée par exemple ; ceci entre d'ailleurs dans le cadre des revendications actuelles de la SPS.

de notre civilisation. René Maheu, directeur général de l'UNESCO a dit il y a quelques années :

« Les menaces qui pèsent sur l'humanité, la montée des peuples et la faim ; le pillage des ressources et l'asphyxie par les déchets de la production ; les tensions planétaires : la guerre, les conflits de générations ; la déshumanisation des individus : la dégénérescence génétique, triomphe possible des technocrates, oppressions politiques ; tout cela compose un tableau du monde qui, quoique partiel — partial peut-être — montre à l'évidence que les problèmes sont multiples et qu'ils surgissent, sur le rivage des hommes, comme une marée énorme. Il faudra ou les résoudre ou périr. Nous sommes engagés dans une course dramatique entre l'éducation et la catastrophe. »

Honneur aux Winkelrieds qui ne se contentent pas d'appliquer consciencieusement un programme scolaire !

Honneur à tous ceux qui restent persuadés que leur tâche de chaque jour peut contribuer à corriger l'évolution de notre société en préparant de futurs adultes armés pour goûter la vie, armés pour lutter, armés pour se défendre.

* * *

La commission « emploi et conditions de travail ** » a décidé de se mettre à la recherche d'applications pratiques qui permettraient d'avancer de quelques pas dans le sens du rapport SPR 1974. Voici plusieurs sujets qu'elle compte examiner et qui pourront, bien sûr, être repris par notre comité afin de les traduire sous forme de revendications à présenter à l'autorité scolaire.

— Décloisonnement possible des classes par l'utilisation de tous les espaces libres d'une école : salles vides, corridors, éventuellement caves et greniers.

— Aménagements divers de nos salles de classe afin que les parois et les sols en particulier soient conçus en fonction des besoins des enfants.

— Mobilier et matériel scolaire, livres, cahiers, actuellement les mêmes pour tous les maîtres, pourraient être diversifiés au gré des besoins de chacun.

— Examen des habitudes et règlements qui régissent l'utilisation des écoles de la ville de Genève notamment. Actuellement, à bien des égards, les besoins des administrateurs et des nettoyeurs semblent primer sur ceux des utilisateurs.

— Echanges d'élèves d'une classe à l'autre ; un maître, par exemple, se chargeant de l'enseignement de la géographie alors qu'un autre s'occupe du dessin.

— Prétentions des programmes et minutage de l'enseignement par rapport au temps réel d'attention des élèves au cours d'une journée et conséquences qui en découlent (comportement des enfants, conditions de travail du maître...).

— Pédagogie compensatoire qui consiste finalement à demander plus d'effort aux élèves moins doués.

Toutes ces questions concernent directement les conditions dans lesquelles nous travaillons. Elles ne revêtent pas pour chacun la même importance aussi convient-il de souligner que les réponses qui pourront leur être apportées ne devraient, en aucune façon, devenir contraignantes pour les uns ou pour les autres.

Les quelques pas que la comission espère provoquer ainsi vers des perspectives nouvelles devraient s'accompagner d'actions et de démarches au niveau des écoles. Les réformes les plus sérieuses ont toujours été vouées à l'échec si elles n'ont entraîné l'adhésion et l'action de la base.

Utopistes, utopistes, ces gens de la SPG, des Donquichottes clameront encore certains ; pas si sûr... L'utopie d'hier, n'est-elle pas la réalité d'aujourd'hui ? Ce nombre moyen d'élèves par classe qui ne pouvait qu'augmenter, n'a-t-il pas récemment, à la suite des démarches du comité de l'année dernière, diminué subitement ? Les vacances payées et les vacances pour tous, utopie du passé, ne sont-elles pas une réalité d'aujourd'hui ?

Collègues, aidez la commission « emploi et conditions de travail » ! Faites connaître vos tentatives, vos réussites, vos échecs ; tout nous sera précieux.

Denis Perrenoud.

** La commission « emploi et conditions de travail » s'est surtout occupée jusqu'ici de l'emploi, ce qu'elle continuera à faire ; elle élargit donc maintenant son champ d'activités.

« Jeunesse et économie » : suite !

Les articles parus dernièrement dans l'« Educateur » sous ce titre — N° 28, Réflexions de notre collègue Lucienne Gerdil - N° 32, Réponse de J.-C. Delaude, responsable des actions de la société Jeunesse et Economie — présentent le grand intérêt d'alimenter une controverse que l'on sentait latente entre « vision économique » et « vision éducative », mais qui, jusqu'à maintenant, a été peu extériorisée et explicitée dans ces colonnes. Quelle est donc la cause de ce malaise que bien des collègues ressentent de plus en plus en face des milieux économiques, et comment ceux-ci y répondent-ils, voilà peut-être la première question à analyser.

Bilan positif, mais...

Le **but de Jeunesse et Economie** est de « faire bénéficier la jeunesse d'un apport permanent d'informations en provenance de l'économie et réciproquement afin d'améliorer les connaissances des jeunes dans le domaine des faits, des rapports et des problèmes économiques ». « Pour être mieux informé sur les réalités économiques, une base est nécessaire, loin des à-priori » (« Educateur » N° 32).

Et il est vrai que Jeunesse et Economie fournit des dossiers, organise des séminaires, diffuse de l'information, propres à améliorer les connaissances des mécanismes économiques, peut-être, mais surtout susceptibles de générer et d'animer un débat sur la relation économie - éducation, débat qu'aucun éducateur ne saurait ignorer sans se résigner à n'être qu'une simple « machine à distribuer des connaissances ». On peut donc remercier Jeunesse et Economie de nous mettre en face de certaines réalités et positions qui nous forcent à **nous poser des questions**.

Des faits « naturels » ou « sociaux » ?

Mais ce processus positif une fois amorcé, faut-il s'étonner si les enseignants réfléchissent, regardent autour d'eux, cherchent, et finissent par poser aussi des questions-critiques, des questions-révoltes, des questions-oppositions ? S'ils ne se contentent pas d'explications de type mécaniste où les situations sont présentées comme des faits « naturels », « objectfs », extérieurs au contexte culturel, social, politique et sur lesquels, hélas, on est relativement impuissant ?

Voir par exemple la réponse dite correcte (même si ce n'est que la plus importante parmi d'autres possible) à la question N° 6 du questionnaire-jeu présenté dans le compte rendu du XVIe Séminaire J+E (« Educateur » N° 32) : « La récession économique est la conséquence d'un **cycle conjoncturel normal,** aggravé toutefois... ». Un enseignant acceptant sans autre cette définition accepte aussi sans broncher d'éduquer et d'instruire une partie de ses élèves, et évidemment ceux qui sont les plus démunis sur tous les plans, pour une carrière « normale » dans notre système : le chômage ! (Prévisions OCDE sur vingt-cinq pays industrialisés : actuellement 14 millions, en 1980 encore 12 millions de chômeurs).

Autre exemple, dossier J+E sur l'éco-

nomie genevoise : « ... il en est découlé **une certaine surenchère** sur les salaires qui a influencé directement son profil économique ». La surenchère, présentée comme un fait objectif (d'ailleurs souvent utilisé par le patronat pour remettre à l'ordre les plus gourmands) est en réalité la qualification, attribuée avec connotation péjorative, à certains niveaux de salaires, qui ne sont pas trop élevés « en soi », dans l'absolu, mais bien dans l'optique d'une relation proportionnelle entre rendement du capital et rendement du travail. Si on ne le dit pas, on laisse croire qu'il existe des niveaux de salaire « justes », « objectifs » et d'autres qui ne le sont pas. Serait-ce là une « notion économique » que l'on voudrait nous faire transmettre à nos élèves ?

On pourrait en dire autant de la **« crise » elle-même**, présentée plutôt comme « une relative dépression », un « manque de ressort » pouvant atteindre tout corps vivant (« Educateur » N° 32, Introduction au XVIe Séminaire J+E). Mais cette interprétation elle-même, qui paraît pourtant si « réelle » et « objective » à la plupart des travailleurs, perd bien de son absolu si l'on ajoute que les entreprises multinationales sont en excellente santé (plutôt sur la croissance !) et que les concentrations d'entreprises ne représentent pas un manque de ressort pour tout le monde (voir « Dossier J+E sur l'économie genevoise et les concentrations au profit de l'industrie suisse alémanique », par exemple).

Il ne s'agit pas d'accuser J+E de malversations intellectuelles, mais simplement de constater la relativité des faits, même économiques.

L'économie dans un contexte

Ainsi, on le voit, les informations en provenance de l'économie n'existent pas « objectivement en elles-mêmes », outils neutres dont il n'y a qu'à apprendre à se servir ; elles se situent dans un **contexte caractérisé culturellement, socialement, politiquement,** et sur lequel les appréciations peuvent diverger selon le point de référence que l'on choisit.

« L'économie n'existe pas dans l'abstrait » dit J.-C. Delaude, et il a parfaitement raison. Ses structures, ses mécanismes, ses crises, dépendent de conditions réelles, provoquées, voulues, ou plus simplement acceptées... probablement par ceux qui y ont intérêt. Et les enseignants sont tout à fait **fondés de poser un certain nombre de questions** sur des situations irrationnelles, injustes, voire scandaleuses, avant de les transmettre comme des « faits naturels » à leurs élèves.

Par exemple, pour qui ou pour quoi les milliards « flottants » dans le monde et les déplacements de capitaux qui provoquent les difficultés financières de tant de pays ? Pour qui ou pour quoi l'argent suisse comme monnaie de réserve ? Pour qui ou pour quoi l'inégale répartition des ressources entre le tiers monde et les pays industrialisés (deux tiers des hommes souffrent de malnutrition, phénomène naturel et normal ?) ? Pour qui ou pour quoi l'appauvrissement angoissant de toutes les ressources naturelles de la terre (voir les cris d'alarme des milieux écologiques) ?

Il serait caricatural de répondre « au profit des patrons », ceux-ci n'étant de loin pas tous dans les mêmes situations, et le niveau de vie de la majorité de la population des pays industrialisés s'étant réellement élevé ces trente dernières années. Mais il serait tout aussi faux de répondre « au profit de tous », l'amélioration étant fort inégalement répartie entre les couches sociales d'un même pays, les revendications d'un « quart monde » sont là pour nous en faire prendre conscience (Suisse : écarts de 1 à 22 selon le salaire, de 1 à 45 si on tient compte de la fortune), et entre les pays eux-mêmes.

Réalisme ou idéalisme ?

Ce que l'on peut dire par contre sûrement, c'est que **tout notre système de valeurs morales et matérielles,** à part les quelques éléments de christianisme restés dans les esprits et souvent non passés dans les faits, est basé sur les notions de **profit, rendement, avoirs,** et non sur celles de besoins et de services (bien qu'on emploie le mot dans le secteur tertiaire) ; et l'on peut aussi constater que ces notions se traduisent dans la réalité par **loi du plus fort**, inégalité, compétition, soumission, que ce soit entre les individus, les classes sociales, les entreprises, les pays même.

Dès lors, les enseignants, chargés de préparer l'intégration des futurs adultes dans la société ont non seulement le droit mais aussi le devoir de ne pas se contenter d'explications mécanistes, et d'interroger les données économiques quant à **leur sens et leurs finalités.**

Il ne s'agit pas de « couper nos élèves des réalités », en quelque sorte de choisir l'idéalisme contre le réalisme. Il s'agit **d'appréhender un réalisme plus vaste** que les seuls mécanismes économiques, un réalisme responsable, qui ose se poser des questions fondamentales dont on ne trouve pas souvent trace dans les données économiques, et qui font pourtant que nous croyons en la nécessité « d'éduquer » et non seulement de « transmettre ».

Il s'agit aussi d'aider nos élèves à développer leurs propres capacités de curiosité, de recherche, d'interrogation, d'approfondissement, afin qu'une fois adultes, ils puissent découvrir la complexité et l'étendue de la réalité, sans se laisser piéger par des mythes (de l'Est ou de l'Ouest d'ailleurs) comme celui du « naturel », de « l'inné », du « en-soi ». **Poser correctement les questions** est d'une importance essentielle, disent tous les chercheurs.

Une information diversifiée ?

Peut-être les responsables d'entreprises rétorqueront-ils que nous ne sommes plus dans leur domaine, que ces réponses-là leur échappent. Raison de plus de s'inquiéter, pourrions-nous répondre, devant un monde où les structures économiques semblent de plus en plus dicter le mode de vie des gens, leur environnement, même leur culture, si l'économie ne peut diriger son action sur des objectifs acceptables par tous, ni contrôler les conséquences de ses mécanismes !

Ne serait-il pas logique, dans un monde où les cloisons entre les diverses disciplines semblent de plus en plus ténues, que nous complétions notre information par **d'autres sources** qui enrichiraient, éclaireraient... ou contrediraient les données économiques, **d'autres dossiers** qui poseraient autrement les questions-clés ; pour cerner des problèmes aussi essentiels, ne faudrait-il pas **comparer plusieurs points de vue**, plusieurs avis ? A l'information économique, l'objectivité ne demande-t-elle pas d'ajouter l'information écologique, sociologique, voire politique ? Avec, bien sûr, des thèses divergentes dans chaque domaine.

Je crois (avis personnel qui n'engage que moi) que la SPR ne pourra éviter d'envisager cette ouverture sans laisser se créer des tensions qui risquent de se cristalliser dans des oppositions féroces et entières, sans profit aucun pour notre formation ni celle de nos élèves.

Liliane Palandella.

RÉPONSE A M. DENIS PERRENOUD *

A propos d'énergie nucléaire

Cher Monsieur,

L'énergie nucléaire doit, à juste titre, être discutée, remise en question même. Et s'il en est ainsi, je ne peux que m'en féliciter. Admettez toutefois que des opinions divergentes puissent être émises et que le raisonnement économique soit également pris en considération. Je crains

* Réponse à la lettre ouverte publiée dans l'« Educateur » No 16/1976 en page 410.

que vous refusiez en bloc tout ce qui peut apparaître comme donnée ou postulat économique.

L'énergie nucléaire fait ainsi figure d'ennemi sur lequel se polarisent toutes les controverses entre les partisans de la croissance nulle — remarquez que nous sommes déjà dans une phase négative sans que la consommation énergétique diminue pour autant — et ceux pour qui le génie de l'homme doit encore améliorer les conditions d'existence de la population. L'énergie est un facteur de production qui libère l'homme de nombreuses tâches fastidieuses. Je l'analyse à ce titre. Je suis d'ailleurs persuadé que la majorité des citoyens de ce pays n'est pas prête à oublier les bienfaits de la civilisation, dont notamment ceux de la précieuse électricité. Entre la politique du bien-être et les discussions sur un nouveau type de société, les promoteurs de centrales nucléaires sont devenus des coupables rêvés. Qu'ils prennent le risque du nucléaire ou qu'ils ne prévoient pas l'approvisionnement du pays, convergeront toutes les critiques.

Rappelons quelques données de base. La progression de la demande en électricité a été estimée à 4 ou 5 % pour les dix prochaines années. Or, il faut un délai de dix ans entre le moment de la décision et la mise en œuvre d'une unité de production électrique supplémentaire. La décision des producteurs suisses d'électricité de compléter leur capacité de production actuelle (hydroélectricité et thermoélectricité) par quelques centrales nucléaires s'explique aisément : l'énergie électrique est le meilleur agent énergétique de substitution au pétrole, matière polluante, d'un piètre rendement et devenue si coûteuse. Cruel dilemme pour les responsables : en l'état actuel de la technologie, le nucléaire s'impose. Tous les pays industrialisés — à l'Est comme à l'Ouest — sans oublier les pays en voie de développement, optent pour l'énergie nucléaire. Les promoteurs des centrales nucléaires sont devenus des coupables rêvés. Soit pour avoir pris le risque du nucléaire, soit pour n'avoir pas prévu l'approvisionnement du pays.

Comment réagirait la population genevoise largement convertie à la « fée électricité » le jour où il faudrait lui avouer qu'on n'est plus en mesure d'assurer son approvisionnement ? Certaines périodes de restrictions opérées à la faveur d'une saison déplorable et d'un hiver rigoureux sont encore en mémoire pour nous permettre de penser qu'on parlerait vite d'imprévoyance.

Certes la problématique nucléaire, chargée des épouvantables images d'Hiroshima, laisse apparaître encore bien des énigmes. Loin des controverses stériles, je suis persuadé que les scientifiques trouveront des solutions. Je sais en outre que le nucléaire de fission n'est qu'une génération, qu'une étape, étape précieuse car indispensable pour éviter un déséquilibre dans l'approvisionnement en électricité.

En ce qui concerne Verbois, il convient encore de relever que Genève a jusqu'alors tiré son énergie d'installations sises dans d'autres cantons, en Valais principalement. Genève, pôle de développement en Suisse romande, attire beaucoup de monde, ne serait-ce qu'en raison du fait que les revenus et le niveau de vie sont à Genève nettement supérieurs aux moyennes romandes et suisses. Chacun sait déjà que les plus grandes villes fribourgeoises et valaisannes notamment sont à Genève. S'il ne saurait être question d'une Genève de 800 000 habitants, on ne pourra fermer les frontières du canton aux Confédérés qui veulent venir s'y installer. Dès lors, il faut prévoir et organiser le futur du point de vue des infrastructures. L'électricité en fait partie.

Oui, je suis pour la relance de l'économie car je sais quels drames l'année 1975, année de dépression économique, a pu causer. Oui, je suis conscient que l'énergie nucléaire est une lourde responsabilité ce d'autant que je ne suis pas insensible aux problèmes humains et philosophiques qui en découlent. J'ai simplement confiance en l'homme, en sa possibilité de mesure. Je crois au génie de l'homme. C'est pourquoi je confirme que le Verbois nucléaire est possible et indispensable.

Jean-Claude Delaude.

Rédactrice de la rubrique genevoise : Liliane URBEN, chemin du Renard 44, 1211 **Le Lignon.** Tél. (022) 96 30 06.

Neuchâtel

Participation IV

Au 22 octobre, la situation est la suivante : la procédure de consultation du corps enseignant quant à la désignation de ses représentants à la commission scolaire de la ville de Neuchâtel est bloquée. Les deux associatons (SNEPP et SAE/SPN) seront prochainement invitées par le bureau de la CS à discuter ce problème avec cette autorité.

Il est réconfortant de constater que notre appel a été entendu car il eût été très regrettable que notre... séparation soit la cause d'un malentendu. Au lieu de creuser le « fossé », c'est une ébauche de passerelle qui a été jetée. Avec un peu de bonne volonté, beaucoup de sagesse et de loyauté, nous pourrons continuer cet ouvrage, à moins que toute construction ne devienne superflue du fait de la disparition du fossé.

Il faut constater, une fois de plus, que tout nous rapproche : au cours des divers épisodes, tout au long des différentes démarches et prises de contact, j'ai pu remarquer que nous sommes avant tout des collègues, qu'à aucun moment nos divergences n'ont entravé nos travaux. Elles sont donc un luxe inutile et je pense que dans un proche avenir nous pourrions tenter de nouvelles manœuvres d'approche en vue de trouver le mélange idéal à base d'epoxyde...

J.-P. Buri.

Et zut pour l'enseignant

La page neuchâteloise du numéro 39 du 23 septembre d'un hebdomadaire coopératif (!) romand relate un fait divers situé quelque part en ville : « Et zut pour l'accompagnant ».

Une première remarque : l'épouse-qu'on-n'a-pas-saluée semble éprouver quelque difficulté à sortir de la voiture dans laquelle elle se trouve ou bien s'agissait-il de la mise au point d'un test visant à analyser des statistiques d'un genre encore inédit : combien de connaissances, d'amis, de relations vont me saluer pendant que je fais les cent pas autour de MA voiture (car c'est la mienne) et négliger de se pencher vers MA voiture contre laquelle je prends maintenant ostensiblement la « pose » en m'appuyant élégamment, oui, combien vont négliger de saluer la personne assise à l'intérieur ?

Quitte à passer pour un comédien du cinéma muet car un pare-brise est un excellent « isolant »...

Deuxième remarque : peut-on affirmer qu'on est ensemble si on est debout, appuyé à SA voiture et que notre accompagnant semble préférer séjourner à l'intérieur ? (Y aurait-il une dispute en cours ???) Le savoir-vivre implique qu'on sorte de SA voiture, qu'on la contourne et qu'on ouvre la portière de droite en aidant d'un geste courtois son accompagnant à quitter le siège confortable qu'il occupait. A ce moment, plus de doute : ils sont ensemble et disposés tous deux à enregistrer toutes les marques de politesse inimaginables.

Le problème enfin est posé : « Quelles notions de politesse élémentaire « mes » deux instituteurs vont-ils pouvoir inculquer à leurs volées successives ? ». Nous y voilà. Remarque nullement polémique, car « ces deux instituteurs sont charmants tous les deux, ils ne sont pas des malappris ».

Mais... Et hop ! on généralise : « si la politesse des enfants de ce temps est jugée sommaire », c'est la faute de l'école. La faute de l'école qui ne peut donner à ses élèves ce « qu'elle ignore elle-même honnêtement, sincèrement et totalement ».

Que deviennent les parents dans tout ce verbiage ? Je suis instituteur et père de trois enfants. Il ne me viendrait pas à l'idée de demander à mes collègues d'assumer mes responsabilités d'éducateur. Nos programmes sont bien assez chargés pour que nous nous permettions de confirmer d'autres notions de politesse que celles adaptées à l'âge de nos élèves, à leurs circonstances de vie quotidienne. La maturité d'esprit, l'expérience de la vie leur permettra d'acquérir peu à peu un bagage de politesse qui satisfasse les plus exigeants.

J.-P. Buri.

† Paul Grandjean

(16.VI.1911 - 1.X.1976)

Chers collègues,

Ayant eu l'honneur et le privilège de remplacer Paul Grandjean en 1937, pendant six semaines, durant lesquelles il remplit ses devoirs de sergent au SR, c'est avec un sincère et grand chagrin que j'ai celui de vous annoncer sa récente et brutale disparition (emporté par un infarctus, 4 mois après avoir pris sa retraite) et de retracer brièvement sa magnifique carrière au service de l'école neuchâteloise.

Après avoir reçu son brevet en 1930 et son certificat d'aptitude pédagogique deux ans plus tard, il remplaça le régent malade de ce charmant village bérochal, puis, lui succéda quelques semaines plus tard, au début de l'année scolaire (avril).

Appelé le 18 juillet 1941 par la commission scolaire de Fontainemelon à diriger la classe des « grands » (7e et 8e années), qui devait devenir, lors de la réforme scolaire, classe de l'école préprofessionnelle, il exerça dès 1946, en plus de sa charge, celle de l'orientation professionnelle pour le Val-de-Ruz. C'est en mai 1968, qu'il devint à plein temps conseiller et informateur à l'Office d'orientation secondaire et professionnelle de La Chaux-de-Fonds où il donne toute la mesure de ses grandes compétences et de sa non moins grande expérience de pédagogue avisé, dynamique, dévoué, généreux, altruiste et efficient, bien que son épouse, exemplairement fidèle à sa si belle vocation d'épouse et de mère (4 enfants), lui ait été enlevée l'année même où il fut appelé à exercer sa lourde tâche à La Chaux-de-Fonds. Relevons aussi que pendant les 17 années passées à Fontainemelon il s'occupa très activement de diverses sociétés locales en tant, notamment, que directeur du chœur mixte, ancien d'église et en tant que membre du comité de la Fédération des chanteurs neuchâtelois laquelle lui délivra le titre largement mérité de membre d'honneur.

N'oublions pas en passant le corps des sapeurs-pompiers dont il assuma le commandement avec une ferme et bienveillante autorité, de 1956 à 1960. Et ajoutons encore que, pendant toute sa carrière dans ce village qu'il aimait tant, il trouva encore le temps d'assurer la présidence du comité de district de Pro Juventute et les fonctions de membre du comité de la Société d'histoire neuchâteloise, en raison du très grand intérêt qu'il porta en particulier à l'histoire du Val-de-Ruz ! Au nom de tous, chers collègues et amis, j'adresse un grand et loyal adieu à ce cher Paul et un témoignage de vive et affectueuse sympathie à ses enfants et petits-enfants si cruellement frappés par le sort, en perdant d'abord leur maman et grand-mère adorée, puis huit ans plus tard, leur cher papa et grand-papa. Que la terre leur soit légère comme ils furent bons, ainsi que l'atteste le choix du verset biblique figurant en exergue du faire-part de deuil de la famille « Ce qui fait la valeur d'un homme (pris dans son vrai sens générique) c'est sa bonté ». Or Paul ne l'a pas seulement démontré au plan de la théorie mais surtout à celui de la pratique, n'ayant jamais déçu, à ma connaissance tout au moins, tous ceux qui ont eu le très grand plaisir de le connaître, de lui parler et de l'aimer dans quelles que fussent les circonstances et les aléas et épreuves d'une vie si merveilleusement remplie.

Paul Maumary.

Exposition d'aquarelles
A. HUGUENIN

du 30 octobre au 14 novembre 1976
au Musée des Beaux-Arts du Locle

Nous recommandons vivement à nos membres la visite de cette exposition consacrée à des paysages du Jura. L'artiste, Alfred Huguenin, est un membre fidèle de la SPN.

L'exposition est ouverte chaque jour de 14 h. à 18 h., les dimanches de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h., les mercredis et dimanches soir de 20 h. à 22 h.

ENTRÉE GRATUITE

CONGRÈS SPÉCIAL – CONGRÈS SPÉCIAL – CONGRÈS SPÉ

Dans trois semaines, soit le vendredi 26 novembre, des centaines d'enseignants jurassiens assisteront à Delémont au XXXIIe Congrès de la SPJ. A l'heure où paraissent ces lignes, tous les membres de la SPJ sont déjà en possession de leur invitation et du programme de cette journée. Ils savent donc que le Comité central et le Comité d'organisation ont mis tout en œuvre pour que ce XXXIIe Congrès — le dernier dans sa forme actuelle — connaisse un grand succès. Nous tenons à présenter aujourd'hui les acteurs de cette manifestation, ceux qui donneront au Congrès 1976 ses lettres de noblesse en en faisant un grand moment : le chœur « Les Coccinelles », de Courrendlin, dirigé par le collègue Etienne Joliat ; M. Martin Nicoulin, conférencier ; la Chorale des enseignantes du Jura et ses cent exécutantes placées sous la direction du collègue Henri Monnerat ; l'organiste et pianiste Gérard Kummer ; la chanteuse Marie-Josée Prince ; le mime René Quellet ; le collègue illusionniste Alain Surdez. Sans oublier bien sûr la partie administrative avec le rapport d'activité du Comité central sortant et l'élection de la nouvelle équipe, et en se rappelant encore que le traditionnel banquet officiel a été remplacé par une formule « dans le vent » : le libre choix pour chacun de l'un des vingt restaurants de la ville ayant accepté de jouer le jeu.

Alors présentons les acteurs !

Les Coccinelles (au cinéma Lido)

Nous avons demandé à la jeune Claudine Fähndrich, heureuse coccinelle, de présenter son groupe : « Une grande salle claire, dit-elle, accueillante, habitée par le majestueux piano noir : tel est le lieu de rendez-vous des « Coccinelles » pour les répétitions hebdomadaires.

« Au début, des dizaines d'écoliers se réunissaient pour chanter, mais petit à petit, le nombre diminua et finalement, à nos premiers concerts, nous formions un petit chœur bien homogène d'une vingtaine de filles et de garçons.

» Notre directeur, M. Etienne Joliat, acceptait tout le monde : venait qui le désirait. C'est ainsi qu'au cours des mois, des années, il façonna nos voix. Bien sûr, il dut avoir beaucoup de patience, être indulgent... Mais le résultat en valait la peine. Un premier concert nous fut proposé : le centenaire d'une usine à Delémont. Inutile de décrire notre joie ! Quel honneur de chanter devant 1500 personnes ! Et M. Joliat était là, modeste et imperturbable, à côté de ses « Coccinelles ».

» Les concerts nous emmenaient à travers le Jura et nous chantions toujours avec le même enthousiasme. Puis la radio et la télévision nous accueillirent. Chaque fois, notre chœur recevait des félicitations et les auditeurs se trouvaient étonnés du travail fourni par M. Joliat, car diriger un chœur et l'accompagner au piano n'est pas de tout repos...

» Voilà déjà plus de cinq ans que les « Coccinelles » chantent. Malheureusement, pour beaucoup de choristes, cette activité cesse avec la fin de la scolarité. Mais ne soyez pas inquiets, la relève est assurée et le groupe des « petits » attend avec impatience le moment de monter sur scène et de vivre les instants inoubliables que nous avons vécus. »

Merci Claudine !

Martin Nicoulin (au cinéma Lido)

Il y a trois ans, lorsque le jeune docteur ès lettres Martin Nicoulin plaqua dans le silence absolu le dernier mot de sa conférence intitulée « Nova Friburgo », les deux cents membres de la Société jurassienne d'émulation qui assistaient à l'assemblée générale se levèrent et l'applaudirent longuement. Avec beaucoup d'émotion. Avec une reconnaissance à ce pays qui venait de révéler l'un des plus prestigieux orateurs de sa génération. Le lendemain, la presse enthousiaste parla d'un « nouveau Guillemin ».

Martin Nicoulin, qui était alors conservateur de la Bibliothèque nationale à Berne, et qui dirige aujourd'hui les « Editions universitaires » à Fribourg, a gentiment accepté de donner à nouveau, pour les enseignants jurassiens, son « Nova Friburgo ».

Au début du XIXe siècle, le gouvernement de Rio de Janeiro décide la fondation d'une nouvelle ville et demande pour ce faire aux gouvernements des cantons de la Confédération helvétique de lui envoyer des ouvriers. En 1819, plus de 2000 personnes s'embarquent à Estavayer-le-Lac et à Bâle. Il y a 830 Fribourgeois, 160 Valaisans, 90 Vaudois, 5 Neuchâtelois, 3 Genevois, 143 Argoviens, 118 Soleurois, 140 Lucernois, 17 Schwytzois et... 500 Jurassiens.

C'est l'odyssée de ces hommes, de ces femmes et de ces enfants que raconte Martin Nicoulin, fait depuis lors citoyen d'honneur de la ville brésilienne de Nova Friburgo. Une très grande histoire, dite par un très grand conférencier, dans une langue très belle.

La Chorale des enseignantes du Jura (au cinéma Lido)

Sa création est due à l'initiative de jeunes étudiantes de l'Ecole normale de Delémont qui désiraient poursuivre leur activité chorale avec leur professeur Henri Monnerat. Ils décident de se consacrer à la musique vocale pour voix égales. Le genre est peu pratiqué ; il faut sortir des sentiers battus, renoncer aux belles et célèbres pages du répertoire des chœurs mixtes. Ce qui pourrait être considéré, au départ, comme un handicap va, au contraire, devenir un stimulant. Des œuvres, moins connues, attendent d'être révélées aux mélomanes. Ce sera le grand mérite de la Chorale des enseignantes que de défendre des ouvrages qui, pour être ignorés du grand public, n'en sont pas moins dignes d'être chantés. Ajoutez-y la conviction et la compétence des jeunes exécutantes, le soin apporté à une exécution techniquement parfaite, la fermeté souriante mais exigeante du chef de l'ensemble, et vous expliquerez les grands succès remportés par la chorale dès sa fondation.

Au répertoire voisinent des œuvres classiques et contemporaines. Le chœur s'est ainsi illustré dans des pages de Lassus, de Mozart, de Schubert, de Schumann et de Fauré. Il fut l'interprète audacieux d'un certain « Stabat Mater » de Moor, et surtout des difficiles et admirables chœurs de Britten, intitulés « A Ceremony of Carols », chantés dans la langue originale, et qui lui valurent les louanges unanimes de la critique. Kodaly, Dvorak et Bartok figurent également à son répertoire.

La Chorale des enseignantes du Jura, fondée en 1970, a donné jusqu'à ce jour des concerts à Delémont, Moutier, Porrentruy, Lajoux, Bassecourt et St-Ursanne. Elle prépare pour 1977 un concert de musique profane.

Lors du congrès, renforcée par les étudiantes de 1re classe de l'Ecole normale

de Delémont, la Chorale des enseignantes du Jura, forte de cent exécutantes, accompagnée par le pianiste Gérard Kummer, dirigée par Henri Monnerat, portera à un très haut niveau l'art du chant choral.

Gérard Kummer (à la salle St-Georges, dès 21 h.)

Comme son père qui a composé jusqu'à ce jour plus de 300 chorals que l'on chante le dimanche au culte, comme ses frères, Gérard Kummer est né avec la musique dans le sang. Il a 34 ans, a fait des études musicales complètes aux conservatoires de Bienne, Neuchâtel et Lisbonne. Il a étudié la virtuosité avec le maître Eduardo Vercelli. Professeur de musique, de piano et de chant au collège St-Charles à Porrentruy, à l'Ecole normale de Delémont et à l'Ecole jurassienne et Conservatoire de musique, il est aussi directeur de deux sociétés chorales et organiste aux temples de Chaindon et Delémont. Il a écrit d'admirables compositions pour chansons, est l'arrangeur de Monique Rossé qu'il a accompagnée au Festival de Spa en 1975, et travaille régulièrement avec Pierre-André Marchand et Marie-Josée Prince.

Il a créé un genre de spectacle qui fait chaque fois salle comble : la soirée Caf'conc'. Sur son instrument rarissime et époustouflant, le mellotron 400, il imite à s'y méprendre le grand orchestre symphonique, l'ensemble de tango argentin ou le groupe de musique indienne des Andes.

Gérard Kummer, un spectacle à lui tout seul !

Marie-Josée Prince (à la salle St-Georges)

Cette jeune femme élégante est artiste jusqu'au bout des doigts. Peintre sur porcelaine de profession, elle chante depuis l'âge de 16 ans. Elle a beaucoup appris avec Gérard Kummer qui arrange ses chansons et l'accompagne au piano. On l'a vue à de nombreuses reprises à la télévision ; elle a chanté plusieurs fois à la radio. Elle a participé à Musicorama et à la finale de la « Grande chance ». Elle prépare le Concours de l'Eurovision. Elle interprète Gribouille, Jacqueline Dulac, Alice Dona et Pierre-André Marchand.

Marie-Josée Prince est l'une des vedettes des soirées « Caf'conc' » de Gérard Kummer.

Alain Surdez (à la salle St-Georges)

Il a 27 ans et est instituteur à Bassecourt. Il ne se souvient plus du temps où il a commencé à faire de la prestigiditation. Mais à force de travail (une à trois heures chaque jour), son art s'est affiné. Il est devenu illusioniste. En baratinant, en faisant participer les spectateurs, il veut faire croire au miracle. Il y parvient. Son spectacle est vivant et poétique. Alain Surdez n'est pas un illusioniste comme les autres, et pourtant ses lapins et ses colombes sont bien vivants. Il a donné jusqu'à ce jour cinquante spectacles dans le Jura, à Lucerne, à Bâle et en France.

Alain Surdez, c'est à voir !

Le mime René Quellet (salle St-Georges, 22 h.)

« René Quellet bavarde, explique, démontre, joue, parodie et nous offre un panorama éblouissant de son métier tout en promenant sur le mime et sur le monde un regard amusé et corrosif. »

Pour que l'on ne nous accuse pas de manquer d'objectivité, nous avons emprunté ces louanges à la « Tribune de Lausanne ». Ce journal résumait ainsi « Mime and Co », le spectacle-animation que René Quellet donnera à la salle St-Georges à l'occasion du Congrès 1976 de la SPJ. Du « Tages-Anzeiger » encore : « C'est dans les détours de cette démarche que René Quellet puise de quoi captiver et détendre son public. Un public qui marche avec des rires d'enfants, de détente et d'amusement vrai, un public qui plonge avec délices dans le charme de quelques anciens numéros repris pour illustrer le propos. »

Vous avez certainement vu l'une des 2500 représentations du « Fauteuil » que Quellet promène triomphalement sur toutes les scènes d'Europe. « Mime and Co », le nouveau spectacle du mime suisse, avec sa tonne de matériel à installer, ses bruits et ses lumières, fait déjà des ravages. Entre deux télévisions à Berlin et Londres, le merveilleux Quellet veut bien s'arrêter un soir au Congrès des enseignants jurassiens. Une fleur que nous cueillerons !

Et voilà ! Ajoutez à cet extraordinaire programme un accueil chaleureux du Comité d'organisation, dans un cadre où chacun se sentira à l'aise.

Le compte à rebours du Congrès 1976 a déjà commencé. Mettez votre montre à l'heure pour être présent à Delémont le 26 novembre.

A. Babey.

Nous vous conseillons

— Deux grands parcs, marqués sur le plan que vous avez reçu, vous permettront de garer votre voiture à Delémont pour l'après-midi et la soirée du 26 novembre. Pour y accéder, collez à votre pare-brise le macaron « SPJ ».

— Le Congrès s'ouvrira à 16 h. précises. Arrivez à temps à Delémont pour occuper l'un des 600 fauteuils du cinéma Lido.

— Si vous « préparez » votre congrès à plusieurs, n'oubliez pas de réserver votre table dans l'un des vingt restaurants figurant sur la carte de fête. Vous n'en serez que mieux servis et vous serez à l'heure pour le spectacle « Caf'conc' » de St-Georges.

— Dans la salle St-Georges éclairée aux chandelles, vous serez assis à de petites tables de huit places et vous pourrez consommer durant le spectacle. Vous pouvez réserver votre table au moyen du bulletin de versement que vous aurez reçu. **Attention ! Dans ce cas, le récépissé vous servira de billet d'entrée à St-Georges.**

— Venez à Delémont avec votre conjoint. Vous le retrouverez après la partie officielle pour le dîner, puis pour la grande soirée « Caf'conc' » à laquelle sont également invités vos amis.

— A St-Georges, les dames trouveront un vestiaire (les loges du théâtre) où elles pourront changer leur jean contre leur tenue de soirée.

MANQUEZ VOTRE PROCHAIN RENDEZ-VOUS, MAIS NE MANQUEZ PAS LE CONGRÈS 1976 !

Le système

Demandez à un collégien comment vont ses études, vous êtes à peu près certain qu'il vous réponde :

— Ça va ! J'ai ma moyenne !
— Et... ça te suffit ?
— Ben voyons ! Au collège, l'important... c'est la moyenne !

Cette sacrée moyenne ! La bouée qui vous maintient à la surface. La marche qui vous permet de grimper l'escalier. Très tôt, elle devient une obsession pour beaucoup, un but pour la plupart. Au diable la beauté des choses nouvelles, les joies de la découverte !

L'épi de blé, la pensée cartésienne, Newton, Mozart... Allez ! On sait bien que tout finit toujours par un « interrogatoire » en règle, et l'interrogatoire par une note, et la note...

On les a d'ailleurs avertis au départ, et parfois d'une manière très spirituelle, témoin cette perle qui me revient en mémoire : « Si tu n'as pas ta moyenne, tu retourneras jouer au Lego à côté ! » *.

Et pourtant, je suis de ceux qui pensent que le système des notes n'est pas néfaste en soi. C'est le mauvais emploi qu'on en fait qui le rend si critiquable. Comment admettre, par exemple, la manie de certains enseignants qui semblent prendre un malin plaisir à n'inscrire de préférence que les mauvaises notes dans le carnet de devoirs de leurs élèves ?

Un professeur, un jour, invita le père d'un de ses élèves à inciter son fils à se montrer plus actif en classe. « Quand je le questionne, il sait. Mais jamais il ne lève la main. Alors, que voulez-vous, je le taxe plus sévèrement ! »

Il fut donc convenu que le fils se montrerait à l'avenir plus « actif » et qu'il lèverait la main chaque fois qu'il se sentirait capable de répondre correctement à la question posée. Mal lui en prit !

En effet, peu de temps après, le gamin rentra fort déconfit à la maison. Il ramenait son carnet dans lequel figurait, en bonne place, un « 2 » magnifiquement calligraphié.

— Tu m'y r'prendras à l'ver la main ! dit le gosse à son père. Ce matin, un copain séchait au tableau. Formidable : je savais ! J'ai levé la main. Le prof. m'a envoyé devant la classe. Ça a marché comme sur des roulettes ! J'étais fou de joie.

— Alors, ce deux... ?
— Attends ! Mon truc terminé, le prof. m'a dit : « Puisque tu es au tableau, restes-y ! »

Il me pose une nouvelle question. J'ai rien pigé. J'ai rien répondu.

Alors ça n'a pas tardé. « Va chercher ton carnet ! qu'il m'a dit. Tu n'es qu'un cancre ! » Voilà ! Maintenant, il ne te reste qu'à signer mon carnet. T'as vraiment eu une idée géniale, l'autre jour...

Père Plex.

* Juste ! Vous avez deviné : à l'école primaire, bien sûr !

MOIS APRÈS MOIS AU...

Centre de perfectionnement

Présentation générale du programme 1977

Le programme des cours pour l'année 1977 sera adressé au corps enseignant, par l'intermédiaire des écoles, dans le courant de la deuxième quinzaine du mois de novembre ; il comprend les thèmes et principales divisions suivantes :

Avant-propos

La présentation de M. Simon Kohler, directeur de la DIP, permet une réflexion nécessaire sur le sens profond de la formation continue, la vocation du centre et les objectifs à atteindre.

Pour faciliter vos recherches

Le guide fait l'objet d'un tirage à part et d'une couleur distincte du programme.

Renseignements généraux

Un projet du centre de plan d'introduction des programmes romands CIRCE est présenté au corps enseignant.

Cours et manifestations organisées

1. **Formation d'animateurs et expérimentation**

24 cours organisés. Nous recommandons particulièrement ces cours au corps enseignant car ils représentent une activité complémentaire souhaitable, voire nécessaire.

2. **Cours romands**

5 cours sont proposés soit en particulier : informatique, micro-enseignement et économie politique.

3. **Branches à option**

9 cours sont prévus et donneront droit à l'attestation autorisant l'enseignement de la branche choisie — allemand, dessin technique, mathématique, musique instrumentale — à titre de branche à option.

4. **Recyclage à caractère obligatoire**

60 cours sont inscrits dans le programme et concernent en particulier le plan d'études CIRCE (éducation musicale, mathématique) et cours à l'intention des maîtresses ménagères et d'ouvrages.

5. **Recyclage et formation continue**

219 cours sont répartis par niveau, une gamme exceptionnelle de cours étant offerte aux enseignants de tous les niveaux.

6. **Session d'été**

18 cours sont prévus, dont une semaine de sports organisée par discipline : canoë, varappe - excursions à pied, bicyclette - expression - natation, volleyball - tennis, équitation.

7. **Groupes de travail**

Les enseignants sont invités à participer à plus de 20 groupes de travail.

8. **Pléthore des enseignants**

Un cours de sténographie-dactylographie - technique de bureau (préparation à l'obtention des brevets d'enseignement) sera mis sur pied si le nombre des inscriptions est suffisant.

Des séminaires, groupes de travail et cours à l'intention des enseignants sans place pourront être organisés et devront répondre aux besoins et désirs exprimés par les enseignants, associations et institutions concernées.

Dans les limites des possibilités financières qui seront octroyées les possibilités de remplacement seront augmentées par l'organisation de cours blocs à l'intention des enseignants en fonction.

Les inscriptions seront reçues jusqu'au 15 janvier 1977.

Dans un prochain numéro de l'« Educateur », nous présenterons plus en détail certains cours qui méritent de retenir l'attention des enseignants.

Le directeur :
W. Jeanneret.

Rappel

Nous attirons l'attention de

— toutes les institutions, associations qui ont organisé des cours et manifestations de perfectionnement ;

— tous les participants aux cours isolés (Cila, Greti, Cours normaux suisses, Centre de Lucerne, etc.) ;
sur le fait que le décompte relatif à une demande de subvention doit parvenir au Centre de perfectionnement, rue de l'Hôtel de Ville 16, 2740 Moutier, jusqu'au **10 décembre 1976.**

Passé ce délai, aucun décompte ou demande ne pourra être pris en considération.

Par ailleurs, nous rappelons qu'une demande **préalable** de subvention doit être obligatoirement adressée au Centre de perfectionnement deux mois avant la date du cours ou de la manifestation.

Cours et manifestations du mois de novembre 1976

5.52. **Education artistique - Histoire de l'art** (COPMS) : M. Max Robert.

5.53.12. **Ski de fond (IEP, SJMG) :** M. F. Léchot, les 18 et 19 décembre, Franches-Montagnes.

CONGRÈS SPJ 1976

26 novembre 1976

Cours cantonal de ski 1977

L'inspecteur cantonal de l'éducation physique, d'entente avec la direction de l'Instruction publique, organise pour la partie francophone du canton un cours de ski alpin, destiné au corps enseignant primaire et secondaire qui pratique régulièrement le ski ou qui organise des camps de ski avec sa classe.

Dates : du lundi 3 au samedi 8 janvier 1977.

Lieu : 1874 Planachaux-Champéry, « Le Chaudron », VS.

Indemnités : de jour et de nuit couvrant une partie des frais. Les frais de voyage ne seront pas remboursés.

Inscriptions : elles se feront sur la formule ad hoc, à demander au soussigné. Cette formule, accompagnée de l'attestation de la commission d'école certifiant que l'enseignant pratique le ski avec sa classe ou participe activement à un camp de ski, est à retourner au plus tard jusqu'au 27 novembre 1976.

Remarque : la préférence sera accordée aux enseignants qui n'ont pas encore suivi un tel cours.

Les inscriptions tardives ou incomplètes ne seront pas prises en considération.

Camps scolaires d'été et d'hiver

Les commissions et les directions des écoles primaires et secondaires sont invitées à renseigner l'inspecteur scolaire de l'arrondissement concerné, ainsi que l'inspecteur cantonal de l'éducation physique lorsqu'elles organisent des camps d'été ou d'hiver ou des excursions de plusieurs jours en dehors de leur localité, afin d'éviter d'inutiles déplacements à MM. les inspecteurs.

A cet effet, elles demanderont, par écrit, trois semaines au minimum avant le « Questionnaire pour les camps scolaires d'été ou d'hiver » à M. Henri Girod, inspecteur cantonal de l'éducation physique, 2533 **Evilard**.

Rédacteur de la rubrique jurassienne : Abel BABEY, Pastourelles 17, 2800 **Delémont.** Tél. (066) 22 29 34.

Le journal de Toto

A midi, j'ai raconté comment mon copain Jean avait été puni par le maître parce qu'il avait donné un coup de pied au derrière à André pendant la leçon.
— Le maître a bien fait a dit papa.
— Oui, mais ce que tu ne sais pas, que j'ai répondu, c'est que c'est Jean qui avait reçu le coup de pied d'André. Jean doit faire une composition de quatre pages.
— C'est excellent, a dit papa. Comme ça, Jean pourra expliquer que c'est lui qui a reçu le coup de pied et qu'il est puni injustement. Ce sera une bonne leçon pour le maître.
— Mais non, que je lui ai dit, parce que le maître ne lit pas les compositions. Il compte les pages, puis il les déchire.

Toto.

J'AI RETENU DE MES LECTURES...

Nous savons tous aussi à quelle profondeur la corruption et l'artifice ont plongé leurs racines dans l'époque où nous vivons.

Prends la chose à cœur et regarde : N'est-ce point affligeant au plus haut degré de voir jusqu'où s'élève le doute de notre temps à l'égard de tout bien et de toute noblesse ? L'insolence de ce doute est parvenue à ourdir de véritables conjurations de masses populaires entières, je voudrais dire, d'Etats entiers, contre tout ce qu'il y a de noble, d'élevé, de pur, dans notre nature. Que cette insolence s'exprime dans la calme précision d'un homme du monde, ou dans les clameurs de la grossièreté, il n'importe ; elle milite par essence contre les intérêts transcendants de l'homme. Elle s'oppose par essence à la vérité éternelle, intérieure, de la nature humaine, et à tous les intérêts supérieurs, immuables, fondés sur cette vérité (...) Si l'on nous demande : « Qu'est-ce que la vérité ? », il faudra ou bien nous taire, ou bien répondre à qui nous interroge :

« Demandes-tu la vérité en tant qu'animal ou en tant qu'homme ? Demandes-tu des vérités pour animer, fortifier ou apaiser ton sens animal, ou demandes-tu la vérité pour animer, fortifier et apaiser ton essence supérieure, intérieure, et divine ? »

Henri Pestalozzi,
« La Voix de Pestalozzi »,
O. Muller et A. Tanner.
Editions Delachaux & Niestlé.

La future loi scolaire en circulation

Procédure de consultation

Le 10 août déjà, le Conseil d'Etat autorisait le DIP à ouvrir la période durant laquelle les autorités de décision et d'application ainsi que les associations d'enseignants concernées devront faire valoir, jusqu'au 31 décembre prochain, leurs observations, objections, suggestions ou propositions d'amendements. Une remarque préliminaire s'impose sur la dimension du projet. En effet, ce monument n'est pas né d'une refonte pure et simple de la loi initiale en matière d'enseignement primaire, celle du 17 mai 1884. Il est au contraire la codification des innombrables textes de lois, d'arrêtés et d'ordonnances dont la nécessité s'est fait sentir tout au long des neuf décennies qu'a duré la première loi. On se référera peut-être encore à l'œuvre si bien structurée de 1884 ainsi qu'au règlement de 1942 qui l'explicitait. On se rend compte de l'énorme simplification administrative que représente aujourd'hui le document proposé à la consultation.

Un chapitre primordial

C'est le cas du premier des 10 chapitres figurant à la table des matières. On y affirme d'abord que **la formation de la personne de l'enfant** tient compte de sa finalité la plus haute et des devoirs qu'il devra assumer comme adulte au sein de la société. Ah ! si l'enfant pouvait percevoir déjà qu'il est une personne en devenir ! O la magnifique mission dévolue à ceux qui assument l'éminente besogne de le préparer chaque jour à sa vie d'adulte raisonnable ! Le projet ne craint pas de déclarer non plus que « l'éducation se fonde sur les principes chrétiens, que l'enseignement biblique peut être donné en commun pour les deux confessions » représentées généralement et de plus en plus dans nos classes. D'autre part, le respect des principes démocratiques et des droits de l'homme y trouve sa place dans l'éveil chez l'enfant du sentiment patriotique. Un détail enfin à relever dans ce chapitre. Le terme « département » s'y substitue à l'appellation usitée jusqu'ici à l'expression « direction de l'Instruction publique et des cultes ». Pourquoi ne conserverait-on pas le vocable département lors de l'impression définitive, de préférence à celui de direction ?

Les degrés d'enseignement concernés

Ainsi que le prévoyait le Règlement du perfectionnement pédagogique, en vigueur dès ce 1er septembre, le projet de loi en circulation s'adresse aux trois degrés suivants, consacrant par là même le principe des neuf années d'instruction obligatoire : le niveau préscolaire dit facultatif, le degré primaire et le cycle d'orientation. Le législateur a tenu justement à définir, dans la même loi, le rôle décisif que doit assumer le secondaire inférieur, désormais appelé le CO.

Au niveau de la scolarité obligatoire, la charte proposée à la réflexion inclut parallèlement au degré primaire, les classes de développement ainsi que les classes spéciales dont l'activité trouvait jusqu'ici sa justification dans des textes séparés. Déjà l'ancienne loi faisait une allusion au droit de l'enfant déficient à recevoir une formation appropriée, sans toutefois la préciser.

Instances de collaboration et de surveillance

A côté des compétences et des pouvoirs dévolus en tout premier lieu au Conseil d'Etat et au DIP, un chapitre spécial définit les attributions respectives par ordre hiérarchique, celles : du préfet, du Conseil communal, du Conseil de l'éducation (nouveau), de l'inspecteur, du directeur d'école, de la commission scolaire. Le Conseil de l'éducation serait appelé à jouer le rôle d'organe consultatif auprès du département pour toutes les questions importantes concernant l'instruction publique. C'est à l'usage que l'on comprendra mieux la mission de ce cénacle.

Des élèves et du personnel enseignant

Deux chapitres sont consacrés, l'un au droit et à la sollicitude que la loi témoigne aux enfants, l'autre qui concerne surtout les obligations et les devoirs du corps enseignant à l'égard de sa fonction comme envers les autorités dont il dépend. Ainsi on pourrait en déduire que la loi protège le droit du maître à faire bien son devoir. A côté de plusieurs dispositions reprises de la loi originale, il en est de nouvelles qui touchent à la nomination, les diplômes afférents à chaque cycle, la répartition des traitements, l'obligation d'assurer les maîtres contre les accidents professionnels, le délai de démission, les congés spéciaux, les sanctions et leur impact sur le traitement, l'engagement de maîtres spéciaux, etc. Quelques articles insistent, comme il se doit, sur les deux aspects de l'activité enseignante : la transmission des connaissances et les exigences de l'éducation.

Dans une relation ultérieure, il sera question de l'organisation administrative et pédagogique des divers cycles scolaires, étalée dans 86 articles du projet. La dernière partie de celui-ci fait la place qui convient aux écoles libres publiques, aux écoles privées, enfin à la planification et à la coordination scolaires.

Une disposition finale...

prévoit que la loi du 28 novembre 1962 ainsi que les règlements et arrêtés régissant la scolarité obligatoire restent applicables jusqu'à l'entrée en vigueur du règlement général futur et des autres règlements prévus par le projet soumis à examen.

D'où l'on conçoit que la loi de 1884 et les 12 lois qui gravitent autour d'elle, ainsi que le règlement de 1942 continuent de régir l'école fribourgeoise aussi longtemps que la loi projetée et son règlement d'exécution n'auront pas été mis en vigueur.

Le feu vert est désormais donné à la consultation, plus encore à une loyale concertation, laquelle constitue pour les associations concernées du corps enseignant une occasion sans précédent de marquer de son empreinte l'élaboration finale de cette future loi sur l'instruction obligatoire. La consultation n'apparaît point certes comme un simple geste courtois et diplomatique à l'égard des enseignants, mais bien une preuve de confiance et de désir de collaboration.

Puisse cette collaboration ouvrir la voie, non à un compromis, mais à une œuvre solide, qui pour n'être pas définitive, n'en portera pas moins la marque de son temps.

C.

Encore à propos des congés scolaires

Le rebondissement qu'a fait surgir la décision prise par l'Exécutif cantonal de fixer au samedi le congé hebdomadaire pour les classes du secondaire supérieur, n'a pas fini de susciter des réactions, et des plus plausibles. Ce sont essentiellement les institutions de jeunesse et les organisations sportives qui pâtissent le plus de la situation créée sans consultation préalable des milieux spécialement intéressés. Situation paradoxale à bien des égards. Certains parents, on l'a dit et écrit, estimaient que les programmes scolaires sont trop chargés, alors que d'autres pensent que les programmes des enseignants ne l'étaient pas assez (sic.)

Le samedi entier ?

Va-t-on vers la généralisation du samedi ? Cependant pas avant l'année prochaine afin de ne pas désorganiser l'activité scolaire durant la présente année. L'article 111 de la future loi opte carrément pour le samedi tout en laissant aux autorités scolaires locales la faculté de conserver le jeudi, ou deux après-midi dont le samedi.

Une tendance intermédiaire se dessinerait-elle qui proposerait pour le jeudi un demi-jour de congé et l'autre demi-journée consacrée au sport obligatoire. Le second demi-jour de relâche pourrait réaliser l'unanimité des avis pour le samedi après-midi. On contenterait ainsi tout le monde... en attendant peut-être un nouvel assaut en faveur des trois demi-jours. Cette hypothèse n'est pas à exclure.

C.

Assemblée ordinaire des délégués SPF

Les délégués SPF sont convoqués à l'assemblée ordinaire annuelle qui aura lieu le **mercredi 10 novembre 1976,** à 9 heures, dans les salles du Restaurant de la Grenette, à Fribourg.

Tractanda :

1. Procès-verbal AD/SPF du 26 novembre 1975.
2. Comptes 1975-1976. Rapport de vérification.
3. Election d'un suppléant-vérificateur.
4. Budget et cotisation 1976-1977.
5. a) Rapport du président.
   b) Rapport des sections.
6. Information : a) poste à plein temps à la SPR ; b) « Orientation nouvelle » de la SPR.
7. Propositions : a) des sections ; b) individuelles : délai d'envoi le 31 octobre 1976.
8. Divers.

IMPORTANT

L'assemblée sera suivie, à 12 heures, **d'un repas en commun** servi au Restaurant de la Grenette, à Fribourg.

L'après-midi, dès 14 heures, toujours à la Grenette, conférence de M. Christophe BARONI, psychologue et enseignant, sur le sujet : « **Comment l'enseignant peut-il bénéficier des découvertes de la psychanalyse pour mieux comprendre ses élèves ?** » Démonstration pratique d'une activité pédagogique à caractère musical.

Le Département de l'instruction publique accorde le congé aux délégués pour cette journée SPF.

Pour le comité,

Claude Oberson, président.

Rédacteur de la rubrique fribourgeoise : Albert CARREL, Reichlen 2, 1700 **Fribourg.** Tél. (037) 22 46 80.

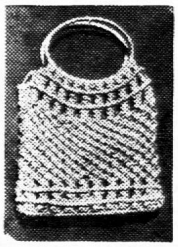

POUR VOS TRAVAUX DE

MACRAMÉ

FICELLES CHANVRE
SISAL - FLUROCORD
LAINE SYNTHÉTIQUE DE COULEURS

En vente chez

JAVARY LAUSANNE S.A.

LAUSANNE av. Milan 26 Tél. (021) 26 55 15
GENÈVE rue d'Italie 11 Tél. (022) 21 57 88

● Aménagement complet de halles ainsi que d'installations sportives en plein air.
● Toutes installations fixes et mobiles pour sport et jeux.

Connaissez-vous le WIBA-SOFTLANDER, l'installation populaire de qualité pour le saut en hauteur et le saut à la perche?

Pour équipement de sport et gymnastique

la qualité WIBA est unique!

WIBA SA
Gemeindehausstr. 10
6010 KRIENS

Téléphone:
041 - 45 33 55

CENTRE SPORTIF DE LA JEUNESSE TENERO

L'endroit idéal pour organiser des camps sportifs et des stages de tout genre (au moins 4 jours)
Saison : du 14 mars au 30 octobre 1977
Logement sur le terrain de camping dès le 27 mars 1977
Renseignements et inscriptions :
Centro sportivo, 6598 Tenero TI
Tél. (039) 67 19 55

Pour camps de ski :

LA MOUBRA MONTANA

Le centre de vacances idéal pour écoles, organisations de jeunesse, clubs, J + S

La Moubra, 3962 Montana
Tél. (027) 41 23 84 et 41 18 97

Valais

La note

Vénérée par certains qui ne jurent que par elle, abhorrée par d'autres qui la jugent traumatisante et périmée, la note (cotation) est un sujet de débats souvent passionnés. Certes, ce thème prête à controverse, mais il peut être le point de départ d'utiles réflexions...

Coter l'effort ou le résultat ?

Certaines matières scolaires sont aisées à évaluer ; vous faites une composition d'orthographe, de calcul mental, de géographie ; le contenu de l'interrogation se transforme facilement en note. Mais qu'en est-il des branches d'éducation artistique ou d'éducation physique ? Prenons un exemple : un élève est désavantagé physiquement par un lourd embonpoint ; il redoute, telle une corvée, l'heure de gymnastique ; pourtant, ses efforts, même vains, sont constants. Si nous cotons le résultat, nous ne pouvons que mettre une très faible note, décourageante pour l'élève ; par contre, une note moyenne serait pour l'enfant une invitation à poursuivre ses efforts. La note peut revêtir des indications tout à fait subjectives, car tous les maîtres n'y attribuent pas les mêmes buts.

Buts des notes

a) **Promotion :** la note est un moyen légal de définir si un élève est apte ou non à passer dans un degré supérieur. Dans les classes de 5e et 6e primaire, elle revêt une importance particulière, car elle sert à classer les élèves dans les divers étages du cycle d'orientation.

b) **Indication** pour les parents sur le comportement, le zèle et les aptitudes de leur enfant.

c) **Stimulant** pour l'enfant : même si l'esprit de compétition en classe est jugé traumatisant pour les élèves faibles, il faut néanmoins reconnaître qu'il peut servir d'exhortation au travail.

d) **Moyen de pression** chez les maîtres peu autoritaires : « Si tu ne travailles pas, je te mets une mauvaise note... »

Dans les différents degrés

a) A l'école enfantine, les notes ne sont pas nécessaires. Par contre, dans ces petits degrés, il semble que le dépistage des élèves dislexiques ou autres devrait être accentué.

b) En première primaire, des maîtresses éprouvent de grandes difficultés à mettre des notes, tout au moins lors du premier trimestre ; en effet, les matières enseignées (act. d'éveil, lecture..) ne sont pas toujours faciles à évaluer.

c) Dans les degrés suivants, la note semble, pour l'instant, demeurer l'unique méthode pour le calcul des promotions. L'Etat du Valais ne paraît pas disposé à innover dans ce domaine, car un nouveau carnet scolaire est sous presse actuellement.

Nouveaux programmes

La nouvelle technique d'enseignement qui transparaît dans les nouveaux programmes élaborés par CIRCE (environnement, histoire, géographie) va certainement soulever des difficultés ; existera-t-il encore des épreuves et, conséquemment des notes ?

Remplacer la note

D'aucuns parlent de supprimer la note au profit d'« appréciations » moins froides et plus explicites. Je sais qu'il existe des enseignants pleins d'idées à ce sujet.

Alors, chers collègues valaisans, exprimez-vous : les colonnes de l'« Educateur » s'ouvrent toutes grandes pour vous !

P.-M. G.

Divers

Service de placements SPR

Allemagne. (Hanovre, Frankfurt, Heidelberg, Stuttgart.) Familles avec enfants demandent des jeunes filles au pair, tout de suite ou pour le 1er janvier 1977.

André Pulfer, 1802 Corseaux.

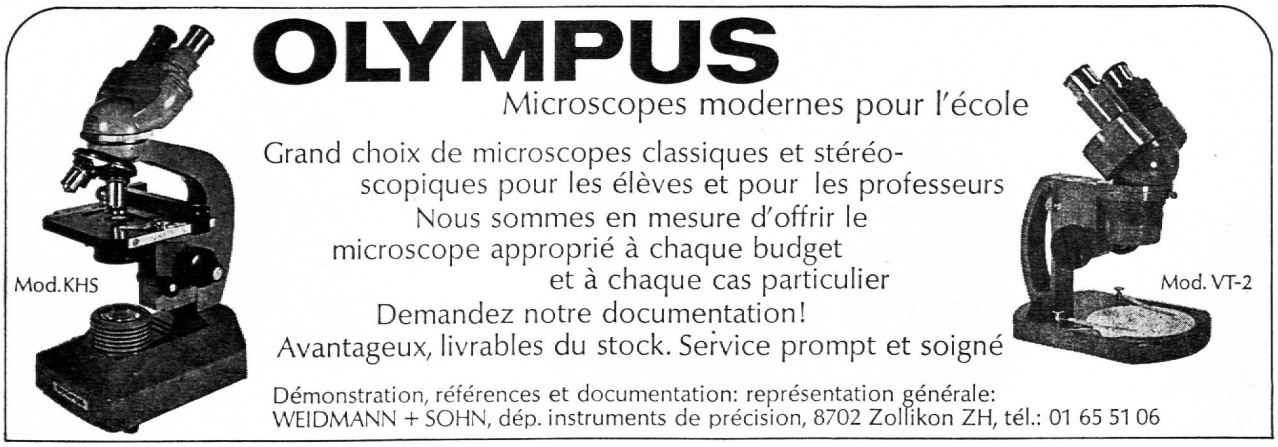

NOUVEAU ELNA T SP

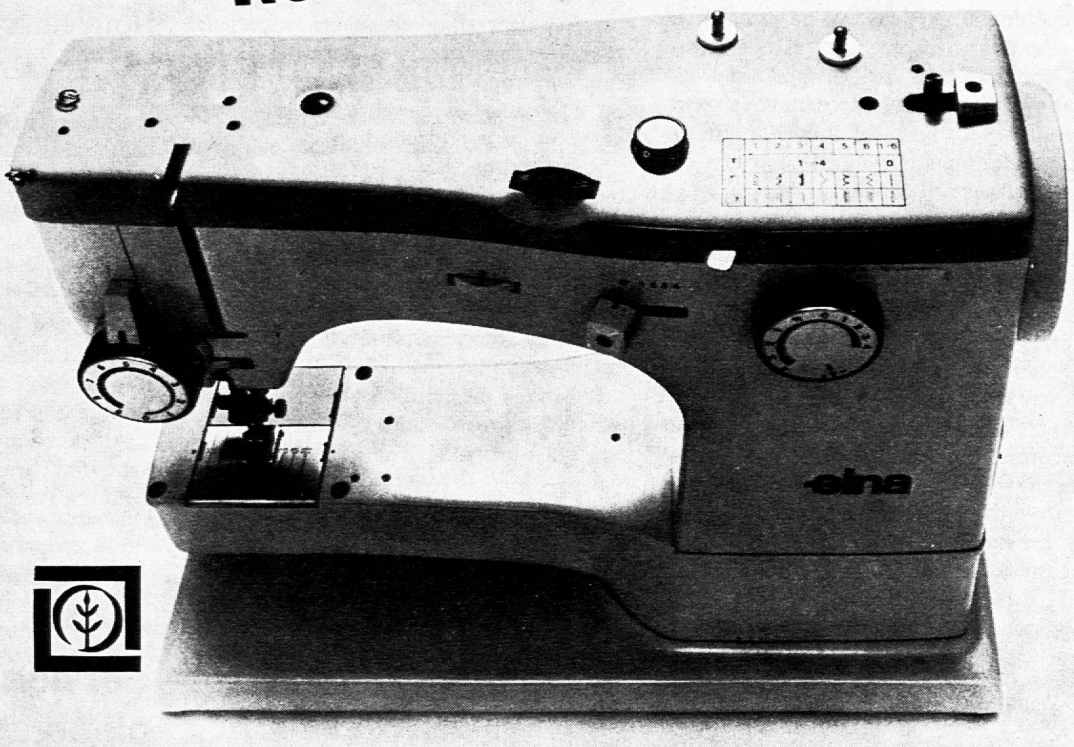

AGREABLE A ENSEIGNER PARCE QUE FACILE A UTILISER

Parmi une gamme de 13 modèles, Elna offre maintenant la machine à coudre utilitaire par excellence Elna T SP (Top Special) avec un programme de couture élargi et entièrement incorporé (14 points dont 11 utilitaires spécialement pour tissus stretch et la boutonnière automatique).

Un schéma placé sur l'Elna T SP permet la sélection facile des points.

Elna offre des rabais avantageux aux écoles et maîtresses de couture et met à disposition du personnel compétent pour des cours spéciaux et un service d'entretien des machines.

elna

COUPON

pour une documentation complète sur les machines à coudre Elna et le matériel scolaire gratuit.

Nom:

Prénom:

Rue:

NP/Lieu:

A envoyer à: ELNA S.A., 1211 Genève 13

Bibliothèque
Nationale Suisse
3003 BERNE

J. A.
1820 Montreux 1

Imprimerie Corbaz S.A., Montreux